

Identité et historique

Résidence auteur – Peuple & culture Marseille

Marseille/ Bouche du Rhône

France

www.peuple-culture-marseille.org

Historique et missions

Peuple & Culture Marseille est une association culturelle d'éducation populaire, créée à Marseille en 2003 et membre du réseau national Peuple & Culture né en 1945. Elle mène des actions autour de la langue et de l'image, et plus particulièrement de la littérature et du cinéma documentaire à travers des activités de diffusion, de médiation, de pratique, de formation.

Elle accueille chaque année des auteurs en résidences, longues ou courtes.

Dans un souci de connexion plus intrinsèque entre les deux volets de l'association à savoir l'écriture et l'image, elle recherche pour cet appel à projet un auteur dont le travail s'inscrit dans une démarche hybride (roman graphique, BD, textes mêlant photo ou éléments visuels, etc...)

Structure organisatrice Peuple & culture Marseille

Partenaires DRAC PACA, Ville de Marseille, Conseil départemental 13, Conseil régional PACA

Statut Associations loi 1901

Année de création 2003

Contact

Contact Julie Peyrin

Adresse Association Peuple & culture Marseille

6/8 rue de Provence 13004 Marseille France

Tel 04 91 24 89 71

Mel contact@peuple-culture-marseille.org

Site ou page internet www.peuple-culture-marseille.org/ Page facebook Peuple et culture Marseille

Conditions

Durée du séjour 2 mois

Genres littéraires Littérature graphique

Autres disciplines artistiques : romans graphiques, BD, récits incluant des photographies...

Conditions d'accès

L'appel à candidature est ouvert à tous les auteurs répondant aux critères du CNL (plus d'informations sur le site du CNL)

- être domicilié en dehors de la région PACA
- attester, dans le même domaine littéraire d'au moins un ouvrage personnel publié en français à compte d'éditeur diffusé dans le réseau des librairies de France. Pour un ouvrage imprimé, le premier tirage doit être de 500 exemplaires minimum
- Présenter un projet d'écriture, ou d'illustration personnel et non achevé.
- en cas d'obtention d'une précédente bourse du CNL, avoir publié le projet soutenu, ou, à titre exceptionnel, un autre ouvrage, dans le même domaine, en justifiant par écrit pourquoi le projet aidé n'a pas abouti ; respecter les délais de carence (à partir de la date de la commission ayant examiné la précédente demande) : 1 an révolu après l'obtention d'une autre aide publique dédiée majoritairement à l'écriture ou refus du CNL/ 3 ans révolus après l'obtention d'une bourse de découverte, de création, de résidence ou de traduction du CNL/ 5 ans après l'obtention d'une bourse d'année sabbatique du CNL.

Ne sont pas éligibles :

- les projets achevés avant l'obtention de l'aide
- les projets ou les ouvrages comportant moins de 50 % de texte par rapport aux illustrations, sauf pour la bande dessinée et la littérature jeunesse

Pour candidater, l'auteur devra fournir un dossier comprenant les éléments suivants :

Une biographie et bibliographie de l'auteur avec les projets en cours, ainsi qu'un ouvrage.

Un projet d'écriture et d'animation en vue de la résidence (1 à 2 pages)

Une lettre de motivation

Le dossier devra parvenir par mail à contact@peuple-culture-marseille et par courrier à l'adresse de l'association.

Participation financière bourse de résidence CNL à hauteur de 2000 brut par mois

Rencontres / Production Durant son séjour, le résident s'impliquera sur des actions de médiation envers différents publics (rencontres, animation d'ateliers, etc...) et participera à des événements publics (lecture, exposition, projection, etc...) (70 % de temps de création personnelle et 30 % d'interventions, soit 6 jours par mois). L'association porte une attention particulière à cet aspect, à savoir l'envie et l'engagement de l'auteur dans le partage de son œuvre ou de sa pratique ; en lien avec les valeurs défendues par notre structure d'éducation populaire.

Prochains dépôts de dossier

2 mai 2017

Période : novembre-décembre 2017

Informations pratiques

Hébergement Peuple & culture Marseille met à disposition un hébergement sur Marseille

Historique des bénéficiaires

Janvier-février 2017

Bénéficiaires Nicolas Tardy

Informations complémentaires Nicolas Tardy a obtenu une bourse de résidence du département des Bouches du Rhône

19 octobre - 19 décembre 2016

Bénéficiaires Frédéric Werst

Informations complémentaires Frédéric Werst a obtenu une bourse de résidence du CNL pour deux mois.

19 janvier - 30 mars 2016

Bénéficiaires Gauz

Informations complémentaires Gauz a obtenu une bourse de résidence du CNL pour deux mois.

2014

Bénéficiaires Vélibor Colic

Informations complémentaires Vélibor Colic a obtenu une bourse de résidence du CNL pour deux mois.